

# BINA WAY

des conseils, chemin faisant



COMPTE-RENDU - Première réunion - 13-06-2019

**Terre de Liens**

17 Juin 2019

Contact : Cynthia SOU

# RAPPEL des objectifs de la réunion

---

- 1. Présentation collective** (prévu : 15 min ----> réalisé : 10 min)
- 2. Présentation de la problématique, des attentes et des objectifs visés en participant à l'accompagnement** (prévu : 45 min ----> réalisé : 45 min)
- 3. Exprimer et confronter les différentes perceptions de chacun sur les objectifs de la structure à court et à long terme** (prévu : 1h ----> réalisé : 0 min)
- 4. S'accorder sur la méthodologie et les différentes phases de l'accompagnement** (prévu : 45 min----> réalisé : 45 min)
- 5. S'accorder sur le calendrier d'accompagnement et fixer les premières dates** (prévu : 30 min----> réalisé : 30 min)
- 6. Divers** (prévu : 15 min -----> réalisé : 5 min)

# PERSONNES présentes à la réunion

---

| Nom              | Prénom  | Fonction   | Structure      |
|------------------|---------|--|----------------|
| AYMARD           | Manon   | Chargée de mission   | DLA            |
| BEAURIN-GRESSIER | Ellen   | Administratrice - Pôle citoyen et collectivité               | Terre de Liens |
| BECHET           | Hélène  | Coordinatrice- Chargée de l'accompagnement des collectivités | Terre de Liens |
| GELÉE            | Anne    | Administratrice - Pôle collectivité                          | Terre de Liens |
| LEMAIRE          | Thierry | Administrateur - Pôle agricole                               | Terre de Liens |
| VINCENT          | Bernard | Administrateur - Pôle agricole                               | Terre de Liens |
| SOU              | Cynthia | Présidente fondatrice  | BINA WAY       |

# 1. PRÉSENTATION Collective

---

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>Objectifs</b>  | <ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; Présenter les différentes personnes impliquées ainsi que les structures ;</li><li>-&gt; Permettre à chacun de s'exprimer sur sa vision de la problématique ;</li><li>-&gt; Permettre à chacun de s'exprimer sur ses attentes et sur les objectifs visés en participant à l'accompagnement.</li></ul>   |
| <b>Déroulé</b>    | Au préalable, chacun devait exprimer en une phrase ce que signifiait pour lui «coopérer»<br>A tour de rôle, chaque participant était invité à s'exprimer sur ces différents points.  |
| <b>Conclusion</b> | <p><b>Anne</b> : «Pour moi, coopérer c'est agir ensemble pour atteindre un but» . Administratrice depuis 2015 et membre du pôle collectivité, Anne souhaiterait que l'accompagnement puisse permettre d'inventer et de trouver une méthode pour rendre la gouvernance partagée opérationnelle ; par exemple : mieux utiliser les outils déjà à disposition (telles que les réunions du conseil d'administration). Elle reste très attachée à ce format de gouvernance.</p> <p><b>Hélène</b> : «Pour moi, coopérer c'est travailler ensemble pour un projet commun» . Coordinatrice et chargée de l'accompagnement des collectivités depuis 6 mois, Hélène perçoit la problématique autour de la prise de décision : la gouvernance horizontale, qui fait appel à l'écoute collective, engendre parfois des difficultés quand il s'agit de prendre une décision. Elle constate qu'il n'y a pas assez d'échange et de travail constructif.</p> <p><b>Bernard</b> : «Pour moi, coopérer c'est travailler ensemble» . Administrateur depuis 2017 et membre du pôle agricole, Bernard perçoit la problématique autour de l'efficacité : difficulté à avancer, sensation de perte de temps. Même si les réunions du CA sont régulières, elles ne semblent pas assez productives. Il ressent également un manque de reconnaissance du travail qui est fait par les bénévoles et les salariés.</p> <p><b>Thierry</b> : «Pour moi, coopérer c'est mutualiser les compétences». Administrateur depuis 2019 et membre du pôle agricole, Thierry est particulièrement sensible à l'efficacité dans une association : dans le cas de Terre de Liens, les décisions tardent à venir. Il souhaiterait également s'assurer de ne pas mettre les salariés en difficulté quand il s'agit de prendre la responsabilité d'une décision importante.</p> |

## Conclusion

**Ellen** : «Pour moi, coopérer c'est d'abord dialoguer pour mieux se comprendre» . Administratrice depuis 2018 et membre du pôle citoyen et du pôle collectivité, Ellen a mis du temps à se repérer dans ce modèle de gouvernance. Au vu de ses expériences antérieures, elle n'a pas le même niveau d'exigence sur la rapidité des prises de décision. Elle est également sensible à l'efficacité. Elle perçoit la problématique autour de l'articulation salariés-administrateurs, certainement amplifiée par le renouvellement récent des salariés. Elle n'est pas opposée à la mise en place d'un bureau.

**Manon** : chargée de mission DLA, souhaiterait que l'accompagnement puisse redéfinir le périmètre et les modalités de fonctionnement d'une gouvernance partagée acceptée de tous.

Globalement, les attentes du groupe vis à vis de l'accompagnement : **avoir des solutions concrètes et partagées.**

## 2. S'ACCORDER sur la méthodologie et les différentes phases de l'accompagnement

---

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Objectifs</b>  | <ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; Vérifier que les objectifs fixés rentrent bien dans le cadre de l'accompagnement ;</li><li>-&gt; S'il y en a, lever les doutes sur la méthodologie d'accompagnement ;</li><li>-&gt; Vérifier la disponibilité des différentes personnes sur le temps de l'accompagnement ;</li><li>-&gt; S'accorder sur le volume des différentes journées d'accompagnement.</li></ul>  |
| <b>Déroulé</b>    | <ul style="list-style-type: none"><li>- A partir de la proposition faite, se concentrer sur les objectifs prioritaires à réaliser sur le temps de l'accompagnement ;</li><li>- Exprimer oralement les inquiétudes, préférences, questionnements.</li></ul>  |
| <b>Conclusion</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Les objectifs fixés rentrent bien dans le cadre de l'accompagnement :<ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; Appui à la définition du périmètre d'intervention des cercles (CA, pôles, interpole) ;</li><li>-&gt; Définition de règles et procédures de prise de décision ;</li><li>-&gt; Création ou définition d'une instance / référents de pilotage de l'activité.</li></ul></li><li>- Néanmoins, il a été décidé d'intégrer <b>les groupes locaux</b>, dans la réflexion sur le modèle de gouvernance, étant donné qu'ils jouent un rôle majeur en terme de représentation de l'association et d'activités.</li><li>- Par ailleurs, il a été souligné l'importance de travailler assez rapidement sur les <b>modalités de décision</b>.</li><li>- Il a été décidé d'<b>ouvrir le processus d'accompagnement à d'autres personnes</b>. La demande d'implication de nouvelles personnes se fera lors du prochain CA du 22 Juin 2019. Les conditions à remplir :<ul style="list-style-type: none"><li>-&gt; S'impliquer (physiquement) sur les 4.5 journées restantes de l'accompagnement ;</li><li>-&gt; S'assurer d'avoir au moins un représentant par pôle ;</li><li>-&gt; S'assurer d'avoir au moins un salarié et un administrateur ;</li><li>-&gt; Un groupe de 8 à 10 personnes pourrait convenir (salle et capacité dans les ateliers).</li></ul></li><li>- Il a été décidé d'inviter l'ensemble des <b>salariés</b> à la première heure d'accompagnement lors de la prochaine réunion.</li></ul> |

### 3. S'ACCORDER sur le calendrier d'accompagnement et fixer les premières dates

---

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Objectifs</b>  | -> Fixer au moins la date de la prochaine réunion.  |
| <b>Déroulé</b>    | - A partir du calendrier prévisionnel, de la disponibilité des personnes et de la salle, fixer la ou les prochaines réunions.   |
| <b>Conclusion</b> | <p>-&gt; Les personnes présentes ce jour n'ont pas un empêchement prévisionnel majeur jusqu'à décembre (congés exceptionnels, ou autres)</p> <p>-&gt; Les 4.5 jours d'accompagnement restants se feront préférentiellement sur des journées entières. La dernière réunion, incluant la restitution, se fera en 2 temps : travail en amont suivi de la restitution en présence du DLA et d'un pot</p> <p><b><u>Prochaines réunions :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Phase de cadrage</u> : &lt; 0.5 j : <b>13 Juin 2019</b></li><li>- <u>Phase de lancement</u> : 2 j : <b>15 juillet 2019</b> et le <b>16 septembre 2019</b></li><li>- <u>Phase de priorisation</u> : 2 j : <b>7 Octobre 2019</b> et le <b>14 novembre 2019</b></li><li>- <u>Phase de restitution</u> : &gt; 0.5 jours : <b>9 Décembre 2019</b> : en 2 temps : de 15h à 17h suite et fin de l'accompagnement , de 17h à 18h30 : restitution en présence du DLA suivi d'un pot à 18h30</li></ul> |

## 4. OBJECTIFS avant la prochaine réunion

| QUI               | QUOI  | COMMENT   | QUAND                          |
|-------------------|---|---|--------------------------------|
| <b>BINA WAY</b>   | Préparer le compte-rendu de la première réunion et l'envoyer à tout le monde.   | Par mail - mais documents en ligne (google drive)                             | Avant le 22 Juin               |
|                   | Envoyer un ordre du jour détaillé de la prochaine réunion.  | Par mail  | Avant le 10 Juillet            |
|                   | Préparer la prochaine réunion.  | Travail individuel, et échanges mails avec le groupe si besoin d'informations | Avant la réunion du 15 Juillet |
| <b>DLA-Manon</b>  | Envoyer à BINA WAY la convention définitive   | Par mail  | Avant le 25 Juin               |
| <b>DLA- Manon</b> | Envoyer les documents complémentaires demandés par BINA WAY (statuts + fiches de poste + organigramme + rapport d'activité + plan de formation) | Par mail  | Avant le 25 Juin               |
| <b>Hélène</b>     | Introduire dans l'odj du CA un point spécifique sur l'accompagnement + envoyer le CR  | Par mail  | Avant le 19 Juin               |
| <b>Hélène</b>     | Demander au représentant légal de signer la convention  | Par mail ou en présentiel   | Avant le 24 juin               |
| <b>Hélène</b>     | Réservation d'une grande salle + vidéoprojecteur + paper board  | Dans les locaux du Mundo M  | Avant la réunion du 15 juillet |



# NOUS CONTACTER

Cynthia SOU

Présidente

06 79 23 46 31

cynthia.sou@binaway.org



**BINA WAY**

[www.binaway.org](http://www.binaway.org)

SAS - Société par Actions Simplifiée

SIRET : 83820241400010

Siège social : 12 allée des pommiers 93110 Rosny-Sous-Bois